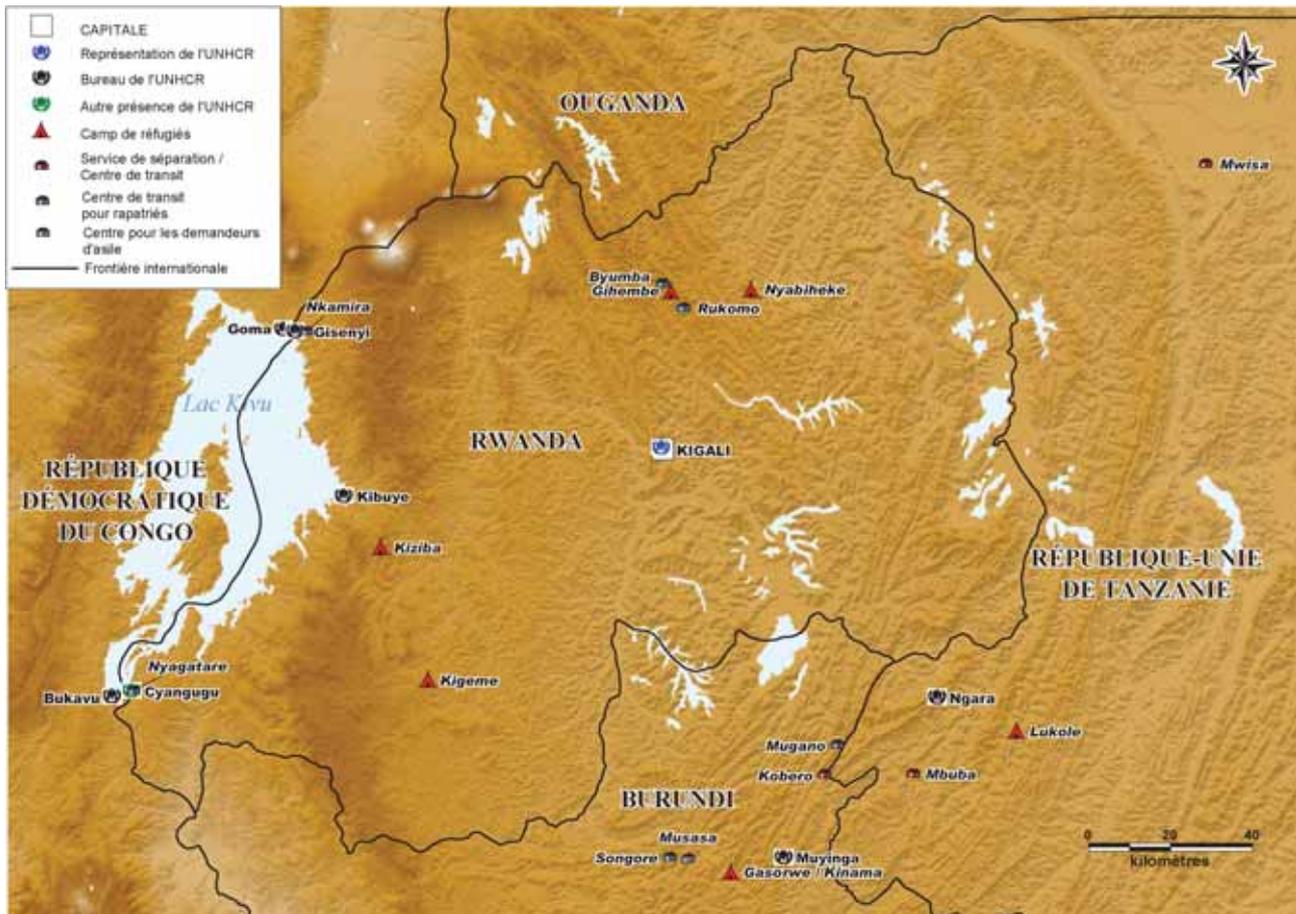


# Rwanda



## Environnement opérationnel

### Contexte

La situation politique est relativement stable au Rwanda et ne devrait guère changer en 2008 et en 2009. Le Rwanda a adhéré à la Communauté d'Afrique de l'Est en juillet 2007. Ce pays enclavé, à forte densité de population, demeure très pauvre, en particulier dans les zones rurales, en dépit de la relative croissance économique dont il a bénéficié au cours des dernières années.

Le processus de justice et de réconciliation a été particulièrement stimulé par l'entrée en vigueur, en juillet 2007, d'une loi abolissant la peine de mort. C'était l'une des conditions que le Tribunal pénal international pour le Rwanda avait posées afin de donner son feu vert au transfert de génocidaires présumés à partir d'autres pays. Le Gouvernement devrait à présent signer une série d'accords d'extradition avec divers États. Les *Gacaca*, tribunaux populaires traditionnels établis pour juger plus de 700 000 dossiers en souffrance en rapport avec le génocide, devraient mettre un terme à leurs délibérations en décembre 2007.

Les événements politiques qui se produisent dans les pays limitrophes et en particulier en République démocratique du Congo (RDC) ont une incidence très marquée sur les activités que l'UNHCR mène au Rwanda. En décembre 2006, la reprise des combats dans les deux provinces situées à l'extrême est de la RDC, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, a déclenché un nouvel afflux de réfugiés au Rwanda. Les nouveaux arrivants résident pour bon nombre dans des centres de transit où les conditions de vie sont difficiles. L'UNHCR a entrepris de les transférer dans des camps, où ils bénéficieront d'une aide plus conséquente.

### Besoins

Les conclusions d'une évaluation des besoins des réfugiés et des rapatriés au Rwanda, menée par plusieurs institutions et ONG, ont été intégrées aux plans de l'UNHCR pour 2008 et 2009.

Le manque de terrains disponibles pour aménager des camps contraint la plupart des réfugiés à se serrer dans des logements exigus, quelle que soit la taille de leur famille. Du fait de cette situation et de l'état médiocre des dispositifs d'approvisionnement en eau, il est difficile de satisfaire aux normes d'assistance dans les secteurs des abris, de l'eau et de l'assainissement. En raison de la

pénurie de personnel médical qualifié, les centres de santé des camps de Kiziba et de Gihembe sont surchargés ; chaque camp accueille environ 18 000 réfugiés.

Si la plupart des enfants sont scolarisés dans le primaire, le taux de scolarisation dans le cycle secondaire ne dépasse pas 40 pour cent. Le pourcentage de filles scolarisées est dramatiquement faible. L'accès des jeunes réfugiés à la formation professionnelle est restreint. Pour traiter la violence sexuelle et sexiste et veiller à ce que les coupables soient traduits en justice, il importera de dispenser davantage de formations à la police et de sensibiliser la population des camps à cette problématique.

L'application des procédures de détermination du statut de réfugié (DSR) par le Conseil national pour les réfugiés a manqué de cohérence, ce qui a entraîné de graves déficits de protection. La plupart des réfugiés originaires de la RDC accueillis dans des camps ont obtenu le statut de réfugié de prime abord (*prima facie*). En revanche, les demandeurs d'asile originaires des mêmes régions et résidant en milieu urbain sont soumis à des procédures individuelles de détermination du statut de réfugié et reçoivent, si leur requête est acceptée, des documents d'identité.

Les réfugiés hébergés dans les camps n'ont pas accès au marché de l'emploi et sont tributaires des distributions de vivres du Programme alimentaire mondial. Ils revendent souvent leurs rations alimentaires pour satisfaire d'autres besoins essentiels, comme par exemple des vêtements et du bois de chauffage, et pour varier leur régime alimentaire.

À l'heure actuelle, 85 pour cent des rapatriés rwandais vivent au-dessous du seuil de pauvreté ; seuls 20 pour cent d'entre eux ont un emploi ou exercent des activités génératrices de revenus. Plus de 50 000 Rwandais, originaires en majorité de zones urbaines, vivent toujours en exil. L'absence de projets de réintégration explique en partie leurs réticences à prendre le chemin du retour.

### Total des besoins

2008 : 5 450 315 dollars E.-U.

2009 : 5 271 838 dollars E.-U.

## Objectifs principaux

- Protéger et assister les réfugiés originaires de la RDC et du Burundi, ainsi que les demandeurs d'asile en provenance d'autres pays.
- Améliorer les abris, l'approvisionnement en eau, les structures d'assainissement et les structures éducatives dans trois camps accueillant au total 50 000 réfugiés originaires de la RDC.
- Aider le Gouvernement à promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés rwandais et à mettre en place des activités génératrices de revenus à leur intention.
- Renforcer la capacité de détermination du statut de réfugié des autorités nationales.

## Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- 50 000 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficient d'une protection internationale et d'une assistance matérielle.
- 10 000 réfugiés rwandais (5 000 en 2008) regagnent leur pays de leur plein gré, dans la sécurité et dans la dignité. Ils reçoivent un colis de rapatriement et sont transportés jusqu'à leurs communautés d'origine.
- 2 000 réfugiés burundais regagnent leur pays de leur plein gré d'ici à la fin de l'année 2008 et le camp de Kigeme est fermé. D'autres solutions durables sont recherchées à l'intention des Burundais qui n'optent pas pour le rapatriement.
- Si la situation politique le permet, 500 réfugiés originaires de la RDC regagnent leur pays de leur plein gré.
- Le taux de scolarisation des enfants réfugiés dans le primaire est maintenu à 100 pour cent et le taux de scolarisation des filles dans le secondaire est amené à 100 pour cent.
- Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'une prise en charge médicale et psychosociale adéquate ; les auteurs de ces violences sont tous poursuivis en justice et 50 pour cent au moins de la population masculine participe à des campagnes destinées à la sensibiliser au problème de la violence sexuelle et sexiste.
- Huit réunions transfrontalières des Commissions tripartites constituées avec la RDC et le Mozambique sont organisées et aboutissent à la signature d'accords sur le rapatriement des réfugiés congolais (RDC) et rwandais.

## Stratégie et activités

L'UNHCR entend protéger les réfugiés et améliorer les conditions de vie dans les camps conformément aux normes requises. Le Haut Commissariat impliquera tous ses partenaires dans les activités visant à protéger l'enfance. Pour réduire les violences sexuelles et sexistes, il organisera des séances de formation et des ateliers, ainsi que des activités éducatives et génératrices de revenus au profit de l'ensemble des enfants, des jeunes filles et des femmes vulnérables. Les services de santé seront améliorés de manière à prévenir la malnutrition, le VIH et le SIDA, le paludisme et la tuberculose.

Le Rwanda prodigue toujours son hospitalité à plus de 2 900 réfugiés burundais. L'UNHCR se propose de faciliter leur rapatriement librement consenti et de rechercher d'autres solutions durables pour ceux d'entre eux qui choisiront de demeurer dans le pays. Le camp de Kigeme sera fermé d'ici à la fin de l'année 2008.



UNHCR/R. Russo

Après onze ans d'exil au Congo (RDC), cette ancienne réfugiée a pu recommencer à enseigner dans la même école où elle donnait des cours auparavant au Rwanda.

d'une instabilité politique persistante, qui oblige la délégation de l'UNHCR au Rwanda à préparer des plans d'urgence pour faire face à un éventuel nouvel afflux massif de réfugiés.

Les réfugiés originaires de la RDC sont en majorité désireux de rentrer dans leur pays, la plupart souhaitant regagner les régions de Masisi et de Rutshuru ; cependant, l'UNHCR ne sera sans doute pas en mesure de suivre de près la situation des rapatriés lorsqu'ils se trouveront dans ces régions, où la situation politique est très instable.

Le Haut Commissariat continuera à promouvoir le rapatriement librement consenti des Rwandais réfugiés dans les pays limitrophes. Les réfugiés recevront un colis de rapatriement qui sera amélioré ou adapté pour ceux qui regagnent des agglomérations. Les rapatriés bénéficieront également d'un suivi et d'une orientation juridique sur les questions en rapport avec la propriété foncière ou immobilière et la justice. Leur autosuffisance sera renforcée par des activités de réintégration ciblées.

Le cadre juridique qui régit l'asile au Rwanda est conforme aux normes internationales. L'UNHCR aide actuellement le Conseil national pour les réfugiés à accroître son efficacité. Le Haut Commissariat encourage également la distribution de documents d'identité à tous les réfugiés accueillis dans le pays.

## Contraintes

Les contraintes budgétaires ont réduit les programmes de l'UNHCR au strict minimum. Sa capacité à offrir une protection internationale et une aide matérielle élémentaire aux réfugiés serait considérablement amoindrie si le budget faisait l'objet de compressions supplémentaires. Les provinces du Kivu, situées à l'est de la RDC, sont la proie

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

	2008	2009
<b>Nombre de bureaux</b>	4	4
<b>Effectif total</b>	48	48
Fonctionnaires internationaux	6	7
Collaborateurs nationaux	31	30
VNU	11	11

### Coordination

L'UNHCR renforcera sa coopération avec les autorités, les organismes des Nations Unies, les ambassades des pays donateurs, les acteurs du développement et une série de partenaires au Rwanda pour répondre aux besoins mis en évidence par des évaluations participatives. Ces besoins sont à la base de son programme biennal pour 2008 et 2009.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2008		Déc. 2008 - Janv. 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	RDC	47 320	47 320	47 910	47 910	48 980	48 980
	Burundi	2 940	2 940	2 970	2 970	3 040	3 040
	Pays divers	50	50	50	50	50	50
Demandeurs d'asile	RDC	3 260	3 260	3 240	3 240	3 210	3 210
	Burundi	550	550	540	540	540	540
	Pays divers	10	10	10	10	10	10
Rapatriés <sup>1</sup>		5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
<b>Total</b>		<b>59 130</b>	<b>59 130</b>	<b>59 720</b>	<b>59 720</b>	<b>60 830</b>	<b>60 830</b>

<sup>1</sup> Les chiffres prévisionnels correspondent uniquement au nombre de réfugiés qui devraient avoir regagné leur pays au cours de l'année indiquée. Néanmoins, l'UNHCR fournit une assistance à la réintégration des rapatriés au Rwanda pendant une période de deux ans. En 2008 et 2009, l'Organisation viendra en aide à 10 000 rapatriés par an.

Le Rwanda est l'un des huit pays pilotes sélectionnés pour la mise en œuvre du programme « Unis dans l'action ». La réforme en cours à l'ONU vise à harmoniser les activités des différentes institutions afin d'accroître de manière conséquente la performance, le rendement, la responsabilité et les résultats de l'Équipe des Nations Unies dans le pays.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Conseil national pour les réfugiés, Ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales.

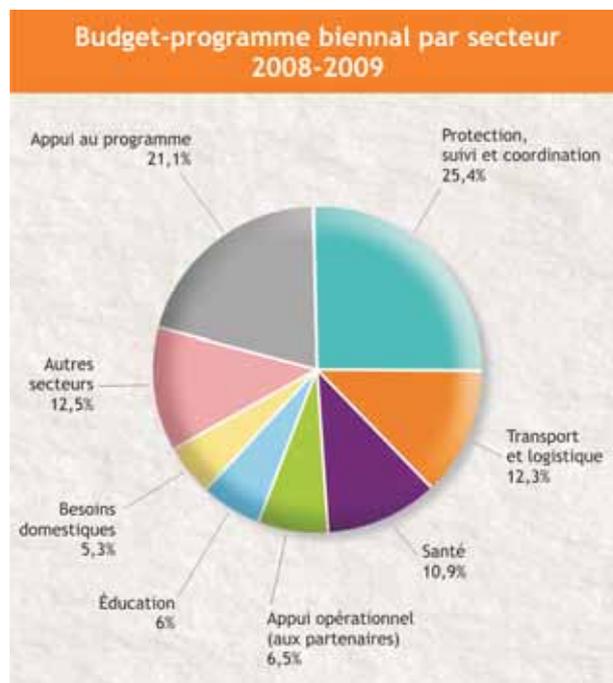
**ONG :** *American Refugee Committee, Save the Children-UK, Service jésuite des réfugiés, Action humanitaire africaine.*

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :** Conseil national pour les réfugiés, Ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales.

**ONG :** *Action humanitaire africaine, American Refugee Committee, Save the Children (UK), Service jésuite des réfugiés.*

**Autres :** *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, PAM, UNICEF.*



## Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel		
	2007	2008	2009
Protection, suivi et coordination	1 127 388	1 313 058	1 412 966
Abris et autres infrastructures	103 305	146 650	100 150
Activités génératrices de revenus	3 772	100 000	50 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	361 979	349 773	343 801
Assainissement	141 839	142 234	139 397
Assistance juridique	77 784	133 001	70 173
Besoins domestiques	239 052	306 556	263 145
Eau	134 181	135 057	131 142
Éducation	312 855	335 180	306 350
Santé	558 883	572 787	590 855
Services communautaires	50 984	67 481	52 896
Sylviculture	16 780	46 450	30 000
Transport et logistique	736 514	664 832	655 071
Vivres	12 072	0	0
<b>Total des opérations</b>	<b>3 877 388</b>	<b>4 313 058</b>	<b>4 145 946</b>
Appui au programme	1 050 482	1 137 257	1 125 892
<b>Total</b>	<b>4 927 870</b>	<b>5 450 315</b>	<b>5 271 838</b>